



## Comment définir les parts de chaque associé?

Par **wisam**, le **18/02/2008** à **22:42**

Bonjour,

Cela fait quelques temps que je voulais créer une entreprise lié au domaine du service à la personne.

C'est aujourd'hui, imminent.

Nous sommes trois associés.

Comment définir les parts de chacun,

Sachant que j'apporte 5000 euros, que j'en serai le gérant (avec tous le travail et les risques inhérents à cette création d'entreprise, que je vais quitter un emploi (2000 euros de salaire pour vivre avec des indemnités assedic les prochains mois) avec divers avantages (véhicule de fonction par exemple), que l'emprunt (30 000 euros minimum) sera à mon nom.

Sachant aussi, que le deuxième associé (mon meilleur ami), apporte 10 000 euros (toutes ses économies), a trouvé le franchiseur et m'a motivé afin que je propose ma candidature à ce dernier (sans lui, je ne l'aurais donc pas fait). Il pourra éventuellement m'aider dans mes démarches à la création et dans mon futur recrutement (il est spécialisé dans ce domaine et travaille à l'Anpe comme conseiller). Et qui sait, si tout se passe bien, il me rejoindra (en tant

que salarié) dès que possible.

Sachant enfin, que le troisième associé (mon frère), apporte "seulement" 10 000 euros (un investisseur pur et dur).

Par avance, merci de vos réponses...